



Communiqué de presse

7 septembre 2018

Prévenir la pauvreté : poursuite de l'engagement commun

Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté prend fin en 2018, au terme de cinq années. À l'occasion d'une Conférence nationale, la Confédération, les cantons, les villes, les communes et la société civile en tirent un bilan positif. Le programme a permis de poser de nouvelles bases pour la prévention de la pauvreté, de réaliser des projets innovants et de renforcer la collaboration. Au regard des défis qu'il reste à relever, la Confédération, les cantons, les villes et les communes sont prêts à poursuivre leur engagement.

En Suisse, la pauvreté est encore et toujours une réalité : actuellement, 7,5 % de la population résidente permanente, soit 615 000 personnes, parmi lesquelles plus de 100 000 enfants, sont touchés par la pauvreté. Afin d'améliorer les mesures de prévention de la pauvreté en Suisse, la Confédération, les cantons, les villes et les communes ainsi que des ONG ont uni leurs efforts pour mettre en œuvre, de 2014 à 2018, le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Les thèmes prioritaires du programme étaient la promotion des chances de formation de la petite enfance à l'âge adulte, l'intégration sociale et professionnelle, l'amélioration des conditions de vie générales et le monitoring de la pauvreté. Seize rapports de recherche et sept guides pratiques ont été rédigés dans le cadre de l'élaboration des mesures de prévention de la pauvreté. En outre, 27 nouvelles approches ont été testées et des exemples de bonnes pratiques ont été diffusés. Des événements à dimension nationale ou régionale (par langue) et le cofinancement de manifestations de tiers ont permis à plus d'un millier de spécialistes d'échanger et de s'informer sur le thème de la pauvreté et de sa prévention.

À l'occasion de la conférence finale du 7 septembre à Berne, les partenaires du programme et les participants à la conférence ont tiré un bilan positif ; ils ont discuté de la nécessité d'agir et de la poursuite jusqu'en 2024 de la collaboration en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté. Dans son discours d'ouverture, le Président de la Confédération Alain Berset a souligné l'importance des assurances sociales dans la lutte contre la pauvreté : « Sans les prestations sociales, il y aurait aujourd'hui quatre à cinq fois plus de personnes touchées en Suisse. » Il est cependant inacceptable qu'il y ait encore des personnes vivant dans la pauvreté dans notre pays, selon lui.

Pierre-Yves Maillard, membre de la CDAS et conseiller d'État vaudois, prône une action concertée entre la Confédération, les cantons, les partenaires sociaux et les organismes privés pour endiguer la pauvreté en Suisse. « Les politiques sociales ne peuvent aujourd'hui plus se réduire à des aides en cas d'absence de revenu, mais doivent offrir, à des couches croissantes de la population, des aides en complément de salaires insuffisants », a-t-il souligné. « L'encouragement précoce et le soutien aux parents ayant des enfants en âge préscolaire contribuent à réduire les risques de pauvreté, et ainsi à éviter une future dépendance à l'aide sociale, » a déclaré Hannes Germann, conseiller aux États du canton de Schaffhouse et président de l'Association des communes suisses. Selon la conseillère municipale bernoise Franziska Teuscher, membre du comité de l'Initiative des villes pour la politique sociale de l'Union des villes suisse, le problème reste sérieux : « Pour combattre la pauvreté, nous

devons impliquer toutes les générations et porter une attention particulière aux institutions existantes, aux assurances sociales et à l'aide sociale. » Hugo Fasel, directeur de Caritas Suisse, a souligné que « le programme a permis de poser de bonnes bases et d'identifier les défis posés par la problématique de la pauvreté en Suisse ; la Confédération doit désormais prendre ses responsabilités également pour appliquer ces résultats en pratique. » Les personnes touchées par la pauvreté présentes à la conférence ont illustré leur vécu et montré comment la pauvreté se manifestait concrètement.

Les participants à la conférence sont unanimes : le meilleur moyen pour prévenir efficacement la pauvreté est de fournir des offres cohérentes, continues et faciles d'accès, et de veiller à ce que les domaines politiques, les services spécialisés et les organisations de la société civile collaborent à tous les niveaux institutionnels. En outre, les principaux défis et des solutions possibles ont été identifiés pour la poursuite des travaux visant à lutter contre la pauvreté.

Une déclaration commune pour poursuivre la collaboration

La pauvreté est un problème de société majeur qui menace l'avenir des personnes concernées et la cohésion sociale. La prévention et la lutte contre la pauvreté sont des tâches transversales, car la pauvreté a de nombreuses causes et conséquences. Dans une déclaration commune, les partenaires du programme ont affirmé leur volonté de poursuivre leurs efforts communs au regard des évolutions économiques et sociétales qui se profilent. Jusqu'en 2024, la Confédération aura un rôle de soutien. Elle continuera à gérer les plateformes d'échange de connaissances et la mise en réseau, et elle élaborera de nouvelles bases sur les thèmes prioritaires retenus. Se fondant sur les recommandations du programme, les cantons, les villes et les communes se disent prêts à examiner les mesures existantes qui relèvent de leur domaine de compétence et à poursuivre leur développement.

Rapport du Conseil fédéral sur les résultats du Programme national contre la pauvreté 2014-2018

Le 18 avril 2018, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats du Programme national contre la pauvreté. Son rapport rend compte des travaux réalisés dans le cadre du programme et des résultats obtenus. Il se fonde sur une évaluation externe menée par le bureau de recherche Ecoplan AG qui peut être consultée en ligne sous www.contre-la-pauvrete.ch (en allemand, avec résumé en français).

Plan de réalisation de la Plateforme nationale contre la pauvreté 2019-2024

Responsable du programme, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a, en collaboration avec un groupe de pilotage composé de représentants de la Confédération, des cantons, des villes, des communes et de la société civile, élaboré un plan de réalisation assorti de thèmes prioritaires pour 2019-2024. Ce plan est disponible en ligne sous www.contre-la-pauvrete.ch.

Contact :

- Ludwig Gärtner, vice-directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, atteignable via le service Communication :
Tél. 058 462 77 11 / kommunikation@bsv.admin.ch

Annexes :

- Déclaration commune de la Confédération, des cantons, des villes et des communes du 7 septembre 2018
- Plan de réalisation de la Plateforme nationale contre la pauvreté 2019-2024
- Fiches d'information sur les résultats dans les différents champs d'action du Programme national contre la pauvreté
- Programme de la Conférence nationale contre la pauvreté du 7 septembre 2018

Les présentations et les résumés de la conférence sont disponibles en ligne sous www.contre-la-pauvrete.ch > Manifestations > Manifestations du programme > 07.09.2018 | Conférence nationale contre la pauvreté